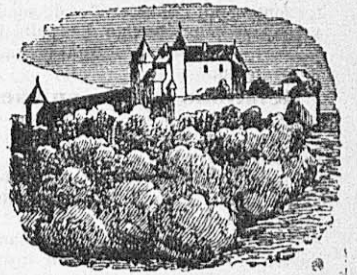




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE ROMONT: BULLE arr. 9⁰⁸ 11⁵⁵ (d. j. f. 14⁵²) 15²⁵ 20⁰⁷. BULLE, dép. 6¹⁵ 10⁰¹ (10¹⁷) 13¹² 17⁵⁰

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. R. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

En marge de l'école

Vous souvenez-vous des pages frémissantes où Alphonse Daudet conte les chagrins de « Petit Chose »? « Petit Chose », c'est le surnom qu'ont donné à Daniel à son arrivée au Collège, à Lyon, « les fils de riches qui ne portent pas de blouses ». « Quand j'entraï dans la classe, raconte-t-il, les élèves ricanèrent. On disait: Tiens! Il a une blouse ».

Daniel ressemble à certains de nos jeunes campagnards, simples, gauches, un peu frustes, mais fiers et très sensibles, auxquels on répète avec infiniment de raison: « Instruisez-vous! » Mais voilà! Pour s'instruire, il faut aller à la ville, sortir de son milieu, se mêler aux petits citadins. On n'a pas peur de l'étude, ni des frais, mais on porte blouse.

Nos villages sont fiers de la renommée de l'Ecole secondaire de district, mais le petit campagnard craint le petit citadin. « Cet âge est sans pitié », a dit le poète, et le petit citadin a beaucoup de vivacité et d'esprit. Il taquine volontiers « Petit Chose », qui se sent vite dépaysé.

Cette timidité est certes condamnable, mais n'est-elle pas une des caractéristiques plus communes du Fribourgeois? Et ne porte-t-elle pas préjudice à la cause de l'instruction populaire qui est devenue le « Delenda Carthago » de ce journal? Quand on aura réussi à mieux amalgamer la campagne à la ville, on aura fait un bon pas et nous n'aurons plus sous les yeux le spectacle paradoxal que nous offrent plusieurs de nos communes s'abstenant, pendant de nombreuses années, d'envoyer leurs enfants à l'Ecole secondaire de district.

Souvent, quand les enfants de nos paysans étudient, c'est pour quitter la terre. « On est vite assez instruit pour mener la charrue », entend-on répéter dans nos campagnes. Alors, n'est-ce pas, du moment qu'on étudie, c'est pour devenir employé de bureau?

Eh bien! Les temps sont en train de changer. La vie de bureau subit en ce moment, dans les grandes administrations, une transformation radicale, grâce à la mécanisation.

Depuis bien avant la guerre, les Américains cherchaient à appliquer le principe: « L'employé, comme l'ouvrier, s'il fait toujours la même chose de la même manière, finira par acquiescer une très grande habileté ». On dit ainsi le travail en une infinité de parcelles où l'employé se « spécialise ». Et surtout, on inventa des machines merveilleuses qui se sont en quelque sorte substituées au cerveau de l'homme. Dans les nouveaux systèmes administratifs, l'employé est devenu l'esclave de la machine. C'est un automate. On ne lui demandera plus une culture générale étendue, mais une résistance physique à toute épreuve, et une attention de tous les instants. Avec la mécanisation sont apparues de nouvelles masses prolétaires. Il y a un siècle, l'artisan avait maudit le machinisme. Aujourd'hui, l'employé en fait autant. L'un et l'autre représentent la répulsion de l'intelligence à s'assujettir à un travail mécanique. Vains ressentiments! La machine poursuivra sa carrière triomphale puisqu'elle diminue considérablement les frais généraux en réduisant le personnel. Les nouvelles méthodes américaines

constituent un fait social d'une portée très grande. Elles comportent en outre, à mon avis, une conclusion qui n'est pas pour me déplaire: elles consacrent la supériorité intellectuelle du travail du paysan sur celui de l'employé des grandes administrations.

La grande banque aura moins d'attraits. Nos jeunes campagnards commenceront à considérer d'un œil moins dédaigneux la terre des ancêtres. Ils demanderont à la science les secrets pour lui faire produire davantage. Nos écoles s'appliqueront à faire des paysans instruits autant qu'à former une classe d'employés automatiques, qui n'augmentera jamais les sources de la richesse du pays.

« Peuple de Fribourg, instruis-toi! » Le conseil est d'or, mais il ne produira des fruits qu'à la condition d'adapter continuellement les méthodes d'enseignement aux nécessités vitales du pays en renonçant une fois pour toutes à la paresse des méthodes routinières. G.

Petite Revue.

ETRANGER

Le différend italo-yougoslave.

— La tension subite qui vient de se prononcer entre les gouvernements de Rome et de Belgrade montre suffisamment combien il faudrait encore peu de chose pour faire éclater de nouveaux conflits dans les Balkans, et, de là, dans toute l'Europe.

Si l'on essaye de remonter à l'origine du différend, on en vient forcément à reconnaître que c'est du choc des intérêts matériels qu'est née la tension actuelle. Pourquoi l'Italie a-t-elle posé le traité de Tirana? Quel avantage voit-elle à s'immiscer dans les affaires albanaises et à assurer la sécurité et la durée du cabinet Ahmed Zoglu?

Car c'est bien le traité de Tirana qui a ému les Yougoslaves et provoqué peut-être des préparatifs militaires crus nécessaires pour garantir l'indépendance territoriale du royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Les déclarations de M. Peritch, ministre des affaires étrangères à la Chambre serbe, font clairement comprendre que ce n'est pas de Belgrade que partira le premier coup de feu et que l'on n'y entreprendra rien de contraire à la paix sans y avoir été entraîné. M. Peritch a déclaré que son gouvernement est prêt à autoriser sur le territoire de Yougoslavie une enquête qui permettra d'établir si réellement le gouvernement de Belgrade a pris des mesures qui sont menaçantes pour la souveraineté albanaise.

Le ministre a dit en terminant: Des nouvelles alarmantes fantaisistes touchant nos préparatifs militaires et nos intentions de provoquer un coup d'Etat en Albanie ont été répandus ces temps derniers dans l'opinion publique. J'ai déjà dit et répété d'une façon des plus catégoriques que notre royaume désira toujours et désire une politique de paix. Nous sommes éloignés de toute idée d'aventure. Nous sommes toujours prêts à donner des preuves de cette politique de paix qui nous est très nécessaire. Nous sommes disposés, je le déclare formellement, à permettre une enquête publique d'experts du monde entier. Une telle enquête pourra établir, j'en suis persuadé, que notre défense nationale ne dépasse aucunement les limites normales. Il pourra être constaté sur place que les nouvelles, non fondées et tendancieuses, touchant nos préparatifs d'entrée en Albanie, sont lancées avec l'intention de nous imputer d'avance la responsabilité de désordres pouvant se produire éventuellement en Albanie.

Notre politique extérieure fut toujours inspirée par les vertus que notre peuple conserva jalousement à travers son Histoire: pacifisme, loyauté envers ses voisins, fidélité aux alliances et aux amitiés.

Cette politique sera également, à l'avenir, inspirée du même esprit, car nous sommes convaincus que seuls des sentiments aussi élevés, dans nos rapports avec le monde extérieur, pourront contribuer à notre prospérité et à celle des autres peuples et sans regarder si le prestige acquis par le royaume de Yougoslavie dans la communauté in-

ternationale l'a été, grâce à ses efforts et à ses grands sacrifices.

Si l'on en croit les journaux anglais, le gouvernement de Londres, qui est en excellents termes avec M. Mussolini, a fait comprendre au Duce le danger qu'il y aurait pour la paix européenne à réveiller le volcan balkanique.

La plupart des journaux se montrent favorables à Belgrade. Les quotidiens allemands ne croient pas au danger immédiat et inclineraient à faire appel à la S. d. N. Ils soulignent cependant les conséquences désastreuses qu'aurait pour l'Europe le signal de nouvelles aventures. Peut-être, disent quelques-uns, M. Mussolini ne veut-il que faire parader les milices fascistes?

Les relations germano-polonaises. — Le cabinet de Varsovie, après avoir pris connaissance de l'exposé du ministre des affaires étrangères, M. Zaleski, a approuvé les accords intervenus à Genève entre M. Stresemann et M. Zaleski sur la reprise des pourparlers économiques germano-polonais.

Dans les milieux officiels allemands, on remarque avec satisfaction que cette décision du gouvernement de Varsovie ouvre la porte à de nouvelles négociations. Sur la forme même des pourparlers, on a déjà annoncé qu'ils ne seraient pas construits par des délégations particulières, mais par voie diplomatique entre les deux gouvernements.

Cette forme de négociations présente des avantages incontestables surtout pour ce qui concerne les pourparlers relatifs au droit d'établissement qui seront au premier plan de la discussion.

Société des Nations. — Crise albanaise. — Désarmement. — Les détracteurs de la S. d. N. lui prédisaient une éphémère existence et n'ajoutaient pas foi au rôle bienfaisant qu'elle était appelée à exercer.

Le temps a démenti ces pessimistes présentiments.

La S. d. N. s'affirme de plus en plus un organisme international utile, agissant et plein d'avenir. Ce ne sont plus que des « utopistes » qui s'en viennent discourir à Genève, mais bien les ministres responsables qui dirigent les affaires extérieures des nations. Ce ne sont plus des problèmes psychologiques que, l'on pose au Palais des Nations, mais bien des questions de la vie diplomatique journalière. On peut constater à chaque nouvelle session une augmentation de prestige de la S. d. N. C'est qu'elle a fait du bon travail. Que nous apportera celle de juin??

La voix de la France et celle de l'Angleterre semblent avoir décidé le gouvernement de Rome à plus de circonspection dans le différend italo-yougoslave. Les dirigeants de Belgrade, se basant sur les principes admis à la S. d. N. et pour prouver leur entière bonne foi, ont accepté une enquête internationale sur les préparatifs militaires serbes à la frontière albanaise. Ce geste pacifique est un bon fruit de l'arbre de la S. d. N. D'ailleurs, les deux pays intéressés ont été invités à entrer en relation directe pour solutionner le conflit.

La conférence du désarmement, qui fera du meilleur travail que celle convoquée en juin par M. Coolidge, tient actuellement ses assises à Genève. Le délégué anglais, sir Robert Cecil, les représentants allemands et polonais ont émis les considérations respectives des pays dont ils sont les mandataires. M. Paul-Boncour a déposé à son tour le projet français, qui ne concorde pas en tous points avec celui de Londres.

Le projet français contient six chapitres. Il considère le problème du désarmement sous sa forme la plus adéquate et la plus large. Il tient compte de tout ce qui constitue l'armement d'un pays et précise la situation des nations intéressées les unes vis-à-vis des autres.

On attend des travaux actuels de la commission des résultats précis et une importante avance dans le difficile problème du désarmement.

Beaucoup d'Allemands ne veulent plus de Guillaume. — Au cours des débats du Reichstag sur le budget du ministère de l'Intérieur, plusieurs orateurs ont

fait allusion au retour éventuel en Allemagne de l'ex-kaiser.

Le député centriste Weigmann se prononça nettement contre le droit de résidence pour les membres des anciennes familles princières stipulé dans le compromis que le gouvernement prussien a conclu avec le représentant des Hohenzollern, en exprimant l'espoir que les conseillers de Guillaume auraient assez de tact politique pour épargner à la nation allemande les graves dissensions qu'entraînerait, suivant toutes probabilités, cet événement. « Si Guillaume, ajoute l'orateur, est assez mal informé sur les véritables sentiments du peuple allemand pour songer à revenir en Allemagne, il faut que le cabinet du Reich précise nettement son attitude. »

Le démocrate Lemmer prit ensuite la parole pour déclarer qu'un état républicain ne doit pas se montrer libéral dans une question semblable. « Le gouvernement, dit-il, ferait preuve de faiblesse en permettant à l'ex-kaiser de revenir en Allemagne pour y être l'objet de démonstrations anti-républicaines. »

Voilà des déclarations qui, si elles interprètent la pensée de la majorité des citoyens allemands, sont les bienvenues.

Du « Figaro », au sujet de la leçon italo-yougoslave:

« Mais l'avenir, même après l'apaisement des difficultés qui viennent de surgir, réclamera toute la sollicitude de la diplomatie. Un pays plein de vitalité, comme l'Italie, est naturellement désireux d'assurer l'expansion dont il a besoin. Son activité et ses entreprises s'expliquent à la fois par sa situation intérieure, par le développement de sa population, par l'esprit enthousiaste qui l'anime. Ce n'est pas une raison pour qu'elle joue dans les Balkans un rôle qui peut troubler la paix européenne, et rien ne prouve qu'elle en ait réellement le désir. Mais c'est une raison pour qu'elle saisisse les occasions qui se présenteront et qui lui paraîtront bonnes de réclamer sa part et d'essayer de s'étendre. Il y a là une cause permanente: il serait surfeit de ne s'en occuper que négligemment, au fur et à mesure que des effets intermittents se manifestent. »

SUISSE

Retour triomphal. — Mittelholzer, René Gouzi et le Dr Heim, qui avaient quitté le Cap le 4 mars, sont arrivés à Zurich mardi matin.

La réception fut des plus simples et ne fut pas comparable à celle ménagée par la colonie du Cap à nos vaillants aviateurs.

Ils ont terminé sur le bateau le manuscrit de leur livre sur l'Afrique, qui paraîtra cet été.

Les victimes suisses de la guerre sous-marine. — Le Conseil fédéral a toujours travaillé auprès du gouvernement allemand dans le but d'obtenir réparation des dommages causés à des sujets suisses par la guerre sous-marine durant la conflagration mondiale. Certaines satisfactions ont été obtenues, mais il s'en faut encore beaucoup que les sommes reçues ne couvrent les dommages.

Qui chôme en Suisse? — Selon la Feuille officielle suisse de commerce, les chômeurs se recrutent actuellement en Suisse dans l'armée des manœuvres et des gens sans profession. Par contre, on réclame un peu partout des ouvriers ayant une solide instruction professionnelle.

Cette communication anodine revêt une grande importance, pour qui prend la peine de « lire entre les lignes ». Elle signifie clairement, pour les parents qui cherchent la voie dans laquelle ils vont aiguiller l'activité de leurs enfants, qu'ils doivent avant tout rechercher une formation rationnelle et complète dans la profession. Mieux vaut sacrifier une ou l'autre année à perfectionner la formation professionnelle que d'exposer ceux qui vont entrer dans la vie à n'y être jamais que « ratés ».

La remarque de la feuille de commerce signifie aussi aux jeunes gens combien ils doivent avoir à cœur de profiter largement de leurs années d'apprentissage pour préparer à fond leur avenir.

Une mine de pétrole. — On a découvert à Tuggen, St.-Gall, une mine de pétrole. Des sondages ont été faits jusqu'à une profondeur de 1.100 mètres. On espère, avec le per-

anc. HENKEL & Co. SAISON BAILE
ême
Stockfisch
Morue
POISSON
BULLE.
intemps
Orge
gères
Esparcette
iries permanentes.
ères
ois.
als pour fleurs.
BULLE.
louer
les beaux pâtura-
ongrin. Bonne herbe.
P. 11.346 F.
des propriétaires:
CHAPERON.
écialité.
vraiment avan-
S, Vevey
ix et Articles pour
schel frères.
Malais
(sans le
verre)
spiritueux,
NION
- GENÈVE
modérés.
S --
de venir rendre visite
sir de vous faciliter
EOISE --
BERTHET
de la campagne qu'il a
cherin, etc.
à BULLE
(assurances Wæber).
avantageux.
ARY, VAULRUZ.
VENDRE
os d'occasion
mion Paul, au Pâ-
DEMANDE
ito
servante de campagne
in âge.
à Publicitas, Bulle,
2 B.
LOUER
n d'habitation
d jardin. Travail à pro-
adresser à David Le-
vraz (Pays-d'Enhaut).

fectionnement des méthodes de sondage, arriver à la découverte d'un réel puits de pétrole. Les travaux se poursuivent jour et nuit, sans interruption.

Relations polono-suisses. — Dimanche soir, à eu lieu à Berne un concert de musique religieuse et populaire polonaise. Cette manifestation avait attiré un nombreux public, entre autres cinq conseillers fédéraux et de hautes personnalités, telles que le nonce, le ministre de Pologne, etc.

Il fut rappelé, au début de la séance, que la Suisse a été la première nation, il y a 7 ans, à reconnaître la nouvelle Pologne.

Une gentille réception, à la légation de Pologne, a mis fin à cette manifestation de l'amitié polono-suisse.

Nos traités de commerce. — On sait que la Suisse a mis au point un traité de commerce qui vient d'être passé avec la Tchécoslovaquie. Ce traité nous ouvre un débouché que nous avons trop négligé sitôt après la guerre. Nous éprouvions un certain dédain à l'égard des nations nées de la configuration et nous ne les croyions pas viables. Ce fut un tort.

D'autres fournisseurs se sont implantés dans la place, et nous aurons mille peines à racheter la faute commise.

Nous apprenons que dernièrement le gouvernement yougoslave a demandé à la Suisse si elle était disposée à entamer des négociations pour l'élaboration d'un nouveau traité de commerce. L'ancien était abrogé depuis 1919. Depuis lors, les droits d'entrée très élevés demandés par les douanes de Yougoslavie avaient presque entièrement paralysé notre commerce avec ce pays.

Il est heureux que les circonstances permettent l'amélioration des conditions d'échange avec ces pays neufs et riches. La Suisse n'aura qu'à y gagner.

Un deuil au cirque Knie. — On annonce la mort, survenue l'autre nuit, à l'âge de 22 ans, dans un sanatorium de Wald, de Mlle Annie Knie, membre de la famille Knie, les acrobates bien connus. Mlle Knie était une artiste de valeur, dont grands furent les succès.

Nouvelles brèves.

Majours et accidents.

Un jeune domestique de campagne bernois, M. Alfred Inebnit, conduisait un attelage qui traînait un rouleau tourné à l'envers. Les chevaux s'emballèrent et le jeune homme reçut le timon en pleine tête et succomba peu après.

— A la fabrique de papier d'Utzenstorf (Berne), un ouvrier âgé de 66 ans a eu la main prise dans un engrenage. La main a été arrachée et le malheureux a succombé peu après.

— Dans une petite ville de Thuringe, une ouvrière souffrant de grippe cérébrale a jeté dans un étang ses enfants âgés de 1 à 4 ans, puis a sauté elle-même dans l'eau. La mère et les enfants ont été noyés.

— A Zollikon (Zurich), un gymnaste qui travaillait au rack est tombé sur la tête, la barre s'étant rompue. Il n'a repris connaissance que 48 heures après l'accident. On désespère de le sauver.

— A Zurich, un motocycliste âgé de 37 ans voulut devancer une auto et monta sur le trottoir. Il alla buter contre un poteau et se blessa si grièvement à la tête qu'il ne tarda pas à succomber.

— A Verone (Italie), trois fillettes sont mortes subitement pour des causes non encore déterminées. Cependant, à la suite d'une dénonciation, la police aurait appris qu'un pharmacien se serait trompé dans la préparation d'un remède. Les autorités ont ordonné l'autopsie des victimes.

— Près de Toulouse, un arbre en cours d'abatage a été renversé par un coup de vent. Un enfant de cinq ans, qui dormait non loin de l'arbre a été tué net par les branches.

— Au Mans, une fillette de dix ans jouait sur un char lorsqu'elle tomba sur un crochet qui retenait un tronc d'arbre. Elle eut le ventre si abîmé qu'elle succomba quelques heures après l'accident.

— En Bohême, un camion-automobile transportant 70 ouvriers, est tombé dans une gorge, ses chaînes s'étant rompues et les freins ayant refusé leur service. Tous les ouvriers sont restés pris sous la machine. On a déjà retiré sept cadavres et dix-huit ouvriers grièvement blessés.

— Mercredi soir, à Genève, un homme de 63 ans s'est jeté contre un tram et a été si grièvement blessé qu'il a succombé peu après l'accident.

— Mercredi soir, à Ouchy, deux jeunes gens de la Suisse allemande, âgés de 25 ans et 26 ans, voyageaient sur une auto louée, lorsque, circulant à une vitesse exagérée et par suite d'un coup de frein trop brusque, la machine a capoté et fit trois tours sur elle-même. L'un des jeunes gens a été tué sur le coup, l'autre est dans un état désespéré.

— Mardi soir, le train St-Moritz-Schuls a heurté un bloc de rocher que la fonte des neiges avait fait dévaler sur la voie et que le conducteur n'avait pu percevoir à cause des ténèbres. Un mécanicien a été tué et quatre personnes plus ou moins grièvement blessées. La locomotive fut projetée hors des rails.

— A Lucerne, deux fillettes passaient sur le trottoir qui longeait un bâtiment en réparation,

lorsque tout à coup des matériaux tombèrent sur le sol et atteignirent les pauvrettes. L'une d'entre elles ne fut que blessée, mais sa compagne fut tuée sur le coup.

— Dans les montagnes, entre la France et l'Italie, on a découvert les cadavres de trois alpinistes italiens. Les cadavres gisaient au fond d'un ravin et étaient recouverts de neige.

— Le maître-couvreur Stalder, de Villmergen, est tombé du toit d'une église, à Lenzbourg, et a succombé à ses blessures.

Crimes et délits.

— A Vitry-sur-Seine, une femme de 49 ans, qui vivait en mauvais intelligence avec son mari, dépensier et ivrogne, l'a tué d'un coup de revolver après une scène violente au cours de laquelle elle et ses deux enfants, de 18 et 19 ans, avaient été menacés de la même arme.

— A Paris, un mutilé de guerre, âgé de 42 ans, cherchait de l'occupation depuis quelques jours. Désespéré et à bout de ressources, le malheureux s'est pendu à l'aide de la sangle de sa jambe de bois près d'une porte du parc des expositions, à Versailles.

— Mercredi matin, à Zurich, un nommé Stierli, père de 4 enfants, a tué à coups de revolver sa femme et deux de ses enfants, puis s'est suicidé.

— A Séville (Espagne), une jeune femme, trompant la surveillance du sonneur de cloches, est montée au clocher de la Giralda d'où elle s'est jetée dans le vide. En tombant elle a écrasé une fillette âgée de 8 ans et blessé grièvement sa sœur âgée de 6 ans, toutes deux filles du sonneur.

— On a trouvé l'autre jour, à New-York, le cadavre d'un éditeur qui a été étranglé avec du fil de fer. Sa femme gisait sans connaissance pieds et poings liés avec du fil de fer également. Elle n'a pu fournir que des renseignements insignifiants sur les circonstances du crime.

— On a découvert dans une forêt près de Winterthur le cadavre d'un pendu qui se balançait aux arbres. Il s'agit d'un voyageur de commerce de Zurich qui n'avait plus d'occupation.

Nouvelles politiques.

— Un projet a été déposé aux Chambres japonaises qui demande la liberté religieuse sur toute l'étendue de l'empire. Les catholiques et les protestants étaient représentés à la commission qui a élaboré le projet.

— La terreur à Shanghai. — Plus de 200 mille grévistes et 150.000 soldats du Chantung mettent en coupe réglée la ville chinoise de Shanghai. On pille, on massacre, on incendie. On coupe les doigts aux femmes pour avoir leurs bagues. On fusille les suspects; on présente les têtes au bout des baïonnettes.

Les trains blindés et les mitrailleuses circulent dans les rues. On espère que l'arrivée des troupes sudistes mettra fin à cette dangereuse situation. Plusieurs engagements ont eu lieu à la limite des concessions. Pour le moment, les attaques chinoises ont été partout repoussées.

On ignore le nombre des victimes des massacres, mais les rues sont jonchées de cadavres.

Le Conseil municipal de la concession internationale, composé de cinq Anglais, deux Japonais et deux Américains, publie un appel à la population des concessions, tant indigènes qu'étrangères, qui se monte à un million et demi d'habitants.

— La "Tribuna", de Rome, apprend que M. Stresemann et sa famille se rendront à Rome durant les fêtes de Pâques.

— La terreur mussolinienne continue en Italie. Les fascistes ont arrêté le député de Gasperi, de Trente, qui se rendait de Rome à Trente. Il est emprisonné depuis dix jours sans savoir pourquoi.

— Un vapeur anglais allant de Shanghai à Hong-Kong a été capturé par des Chinois et conduit dans le repaire des pirates.

— La France a suspendu provisoirement, en faveur des Suisses, la perception de la taxe sur la carte d'identité des étrangers.

— La tension italo-yougoslave continue à faire couler beaucoup d'encre. On cherche à séparer l'erreur de la vérité et à retenir des accusations lancées dans les deux camps celles qui ont un fond de vérité. Le temps se chargera mieux que nous de cette tâche ardue.

En attendant, deux regrettables incidents se sont produits à Belgrade: Un député a crié en pleine Chambre « hors d'ici, le ministre d'Italie », alors que ce dernier se trouvait aux tribunes diplomatiques; de plus, un journal, le "Politika", a publié des articles injurieux contre l'armée et le peuple italiens.

Le gouvernement a pris des mesures pour que ces provocations ne se reproduisent plus.

— Le député Wilder qui avait insulté le ministre d'Italie a été exclu du Parlement de Belgrade.

— Le chef du parti albanais indépendant, Youssouf bey Dibra, a été assassiné à Tirana.

— La ville de Nankin est tombée aux mains des sudistes, Les femmes et les enfants étrangers ont été évacués.

— La politique extérieure de M. Stresemann a triomphé devant le Reichstag. Seuls les communistes et les racistes ont voté contre la politique du ministère. Les socialistes se

sont abstenus. M. Stresemann a déclaré que la politique d'entente franco-allemande est la seule qui puisse aboutir à une paix durable et qu'elle finira par triompher.

— L'ex-komprinz est arrivé mercredi soir à Locarno.

— En Italie, des usuriers ont manifesté devant la maison d'un riche industriel qui n'avait pas voulu payer les dettes de son fils. Plusieurs ont été arrêtés. On sait à ce propos que M. Mussolini a demandé que l'on se montre très sévère avec les usuriers surpris dans l'exercice de leur infâme fonction.

— Une détente s'est produite dans les rapports entre l'Italie et la Yougoslavie. On craint cependant que l'Italie n'entre pas dans les vues du gouvernement de Belgrade et n'accepte point de confier à des mandataires internationaux la tâche de vérifier si les armements serbes sur la frontière albanaise constituent un danger.

Nouvelles diverses

Un mineur américain avait été condamné l'an dernier pour assassinat d'une jeune fille de 17 ans. Malgré toutes ses protestations, il n'avait pu convaincre ses juges de son innocence. Or, la soi-disant victime vient de rentrer chez ses parents. Elle n'a pas eu de peine à démontrer l'innocence du mineur, qui fut relâché, après une détention injuste d'une année.

FRIBOURG

Châtel-Saint-Denis. — La foire.

— Favorisée par un temps superbe, la foire de mars a été très importante. Les marchands étaient venus nombreux.

Les bonnes vaches laitières étaient très recherchées et les marchés conclus furent nombreux. Les porcs très nombreux sont toujours à la hausse.

Il y avait sur le champ de foire 50 vaches de 600 à 1000 fr. pièce et 97 porcs.

La gare a expédié 27 têtes de gros bétail en 5 wagons et 7 porcs.

Attalens. — (Corresp. partic. d'Attalens.)

— Samedi est décédé à l'hospice d'Attalens, M. Blanc, âgé de 82 ans. Quelle ne fut pas l'indignation de la population d'entendre dimanche, M. le Curé dire qu'il n'ensevelirait pas ce vieillard qui était « idiot » parce qu'il avait refusé les derniers sacrements.

La religion catholique permettrait — elle d'ensevelir les suicidés *fortunés* et refuserait-elle les honneurs religieux à un pauvre, qui a le seul tort d'être simple d'esprit??

Chronique glânoise.

Dimanche dernier, s'est tenue à l'auberge communale d'Orsonnens l'assemblée annuelle des délégués de la fédération des sapeurs-pompier de la Glâne. La séance, qui groupa 21 communes représentées par 45 délégués, eut lieu sous la présidence aimable et toujours enjouée de M. Morel, commandant du Corps des sapeurs-pompier de Romont et président de la fédération glânoise. Jamais, depuis la création de cet organisme, participation aussi forte n'a été enregistrée; cela a tenu avant tout au soleil printanier dont fut gratifiée cette journée. La réunion a été rehaussée par la présence de M. Bondallaz, préfet de la Glâne et par les représentants des autorités communales d'Orsonnens. M. Fivaz, d'Estavayer, ancien caissier central de la fédération cantonale, en voyage dans ces parages, assista également à l'assemblée.

M. Morel remercia et félicita d'abord M. le Préfet Bondallaz et lui exprima la gratitude de la fédération pour l'appui constant et la bienveillante sollicitude qu'il ne cesse de lui témoigner. Il complimenta le Corps des sapeurs-pompier d'Orsonnens et eut des paroles extrêmement aimables à l'adresse des autorités communales de l'endroit auxquelles on dut l'organisation de l'assemblée de ce jour. Puis, il donna lecture de son rapport très documenté, laborieux et fécond sur l'activité de la fédération déployée durant l'année écoulée. L'association groupe actuellement 48 communes sur les 51 administrations qui composent le district de la Glâne. Un plan de travail fut élaboré pour l'année 1927. Des cours d'instruction pour cadres et des concours régionaux ont été prévus pour l'été prochain. Le comité composé de 7 membres a été confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période. Les comptes ont permis de constater la marche progressive et prospère de l'association.

M. le préfet Bondallaz souligna l'amélioration sensible apportée dans l'organisation et le travail des sections du giron et parla des incontestables progrès réalisés dans le domaine des moyens préventifs contre les incendies. Il insista tout particulièrement sur la nécessité et l'urgence des assurances accidents en cas de sinistres et de l'importance des exercices réglementaires. Il invita les communes à veiller au bon entretien du matériel préposé à la lutte contre le feu et à se prémunir contre cet élément en observant strictement les prescriptions légales.

M. le syndic d'Orsonnens a fort élégamment parlé au nom des autorités locales et du corps des sapeurs-pompier d'Orsonnens. Il a remercié chaleureusement le comité de la fédération glânoise d'avoir choisi cette commune comme lieu de réunion. Puis les délégués officiels entrechoquèrent le verre de l'amitié et mirent ainsi le point final à une journée dont nous

nous sommes plus à constater la parfaite réussite.

— Dimanche prochain, au cours de l'après-midi, aura lieu l'inauguration de la voie nouvellement électrifiée sur le tronçon Romont-Palézieux. Des courses ont été prévues pour la circonstance. Les âmes sensibles y trouveront leur compte et les partisans de la mécanique auront de quoi satisfaire leur admiration. L'exploitation officielle commencera lundi matin.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Traitreusement, la mort est venue fancher, cette nuit, à la fleur de l'âge, une excellente épouse et mère de famille. C'est ainsi que notre population bulloise était douloureusement surprise d'apprendre, ce matin, le décès si subit de Mme Laure Peyraud née Reichlen, épouse de M. Fernand Peyraud, directeur des Usines Nestlé, à La Tour-de-Trême.

Bien que la défunte ait subi une assez longue maladie, il y a tantôt une année, rien, dans son état de santé actuel, ne laissait supposer une issue fatale. Aussi la douleur des siens doit-elle être immense et nous y compassions sincèrement.

A toutes les familles atteintes par ce deuil, nous présentons nos respectueuses condoléances.

Funérailles.

— Un long cortège de parents, d'amis, de connaissances accompagnait, mercredi, la dépouille mortelle de M. Jules Perroud, imprimeur, à sa dernière demeure.

Sur la demande du défunt, aucune couronne ne figurait au cortège funèbre, mais les nombreux témoignages de sympathie qui, de près et de loin, avaient tenu de s'affirmer dans cette pénible circonstance n'étaient-ils pas le plus bel éloge funèbre et le plus beau monument funéraire qu'on ait pu apporter à la mémoire du disparu?

On fut attiré au dehors, à la nouvelle de la mort de l'homme profondément sympathique et aux relations agréables et faciles que fut M. Perroud. Le thème de la discussion, au retour de la cérémonie, roulait sur la carrière féconde, les qualités de cœur, la grâce du caractère et la loyauté des principes que chacun reconnaît au regretté M. Perroud.

Que Dieu récompense la carrière de cet homme de bien de la récompense du juste et qu'il abaisse son regard protecteur sur ceux qu'il laisse dans les larmes.

La *Chorale* et l'*Espérance*, dont M. Perroud était membre très dévoué, donnèrent à l'église le pieux « Pie Jesu », d'une douce et consolante harmonie et au cimetière « Sur la tombe d'un ami » de Bovet. Ces deux morceaux, exécutés sous la direction délicate et précise de M. Randraux, produisirent une profonde impression sur les assistants et des larmes perlèrent aux paupières: suprême émotion dans le suprême adieu!

Explosifs.

— Nous apprenons que des démonstrations publiques avec explosifs destinés à l'agriculture auront lieu le 31 mars, à 14 heures de l'après-midi à la Perreyre, Bulle.

Ces essais attireront sans doute un nombreux public attendu que les progrès réalisés dans ce domaine sont très concluants et intéressent le monde agricole surtout.



- Monsieur Fernand PEYRAUD et ses enfants Jean-Baptiste et Georges;
- Monsieur Alfred REICHLEN, à Bulle;
- Monsieur et Madame Louis REICHLEN-MAGNIN, à Bulle;
- Madame et Monsieur Emile DÉGLISE-REICHLEN et leur fils, à Montroux;
- Mademoiselle Cécile REICHLEN, à Bulle;
- Madame et Monsieur Henri BISE-REICHLEN et leurs enfants, à Berne;
- Madame et Monsieur Edouard GLASSON-REICHLEN et leurs enfants, à Bulle;
- Madame et Monsieur Alfred PASQUIER-REICHLEN et leurs enfants, à Bulle;
- Monsieur et Madame Augusto PEYRAUD, à Bulle;
- Monsieur et Madame Raymond PEYRAUD et leurs enfants, à Bulle;
- Monsieur et Madame Roger PEYRAUD et leur fils, à Genève;
- Madame et Monsieur Marcel TRUFFAT-PEYRAUD et leur enfant, à Bulle;
- Madame et Monsieur Noël CAILLER-PEYRAUD et leurs enfants, à Broc;
- Madame et Monsieur Albert COLLAUD-PEYRAUD et leur fille, à Pont-à-Mosson;
- Madame et Monsieur Robert RIME-PEYRAUD et leurs enfants, à Bulle;
- Messieurs Ernest, Jean et Pierre GLASSON, à Bulle;

Madame Laure Peyraud née REICHLEN

décédée subitement et pieusement, à Bulle, munie des sacrements de l'Eglise, le vendredi 25 mars 1927, à l'âge de 37 ans.

L'ensevelissement aura lieu, à Bulle, le lundi 28 mars, à 10 heures.

Domicile mortuaire: Hôtel Moderne. Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Lettre de France.

Nous recevons d'une correspondante occasionnelle la lettre ci-dessous que nous publions volontiers, persuadé que nous sommes de rendre service au public en la faisant. L'attitude inqualifiable de certains Français à l'égard des Suisses mérite d'être signalée. Le pays de la bienveillance, du savoir-vivre et de la courtoisie aurait-il décliné, en certains de ses enfants? (Réd.).

B., le 12 mars 1927.

Ai-je le droit, après avoir demandé l'hospitalité d'une nation qui n'est pas ma patrie, de la blâmer? Un léger scrupule m'a fait hésiter jusqu'ici à écrire ces lignes, mais aujourd'hui rien ne me retient plus, car si nous sommes venus nous assooir à un foyer qui n'est pas le nôtre, nous payons largement cette audace! Plein d'illusions, on croit pouvoir manger partout son pain avec appétit sans devoir penser que le blé doré par le même soleil n'est pas pour tout le monde!

Pauvres étrangers venus en France espérant trouver un accueil sympathique, nous avons vu notre espoir trompé. Il y a quelques années, nous n'encourions encore pas trop la rancœur des Français, mais depuis la hausse des devises étrangères, nous avons commencé à souffrir; on nous rendait responsables de la crise financière et économique. Depuis, une cloison nous a séparés; nous sommes devenus des "indésirables".

Je crois bien faire en ne relevant pas ici les propos malveillants qu'on nous jette droit en face sans la moindre retenue. Le chômage qui sévit dans toute la France n'est pas pour améliorer notre sort. Dans les usines, il n'y a pas de places pour nous. Le commerce nous est fermé par suite des trop lourdes charges fiscales qui nous sont imposées; il ne reste qu'à végéter.

Qu'avons-nous fait en Suisse, pendant la guerre pour les internés français? Enfin, n'arguons pas de notre générosité naturelle et sincère pour essayer de gagner des faveurs. Ce serait comme un reproche, et nous, Suisses, nous ne connaissons heureusement pas ce système de défense. Notre bon cœur reste toujours ouvert et cela malgré tout; la preuve: pas de représailles!!

Vivre en France devient un vrai problème, si l'on pense à toutes les difficultés que l'on nous crée. Vous êtes étranger? il n'y a pas d'appartenance pour vous. Il faut se garder de la maladresse de décliner sa nationalité! Je crois vous intéresser en relevant, en quelques lignes, un fait susceptible de donner une légère idée des embarras administratifs que nous avons subis pour un simple renouvellement de carte d'identité.

Notre première carte ayant été délivrée en Seine et Oise, la mairie de B. (Seine) où nous habitons actuellement, se déclare incompétente pour son renouvellement. Force nous est donc d'aller à la Préfecture de Police de Paris. Munis de 3 photos, de l'ancienne carte et d'un certificat de salaire, nous nous présentons, mais nous sommes renvoyés, car là on exige 5 photos, un certificat de domicile et naturellement aussi celui de salaire, mais ce dernier doit être visé par le Ministère du Travail. Nous remettons au lendemain les démarches. La matinée est toute occupée pour le visa du Ministère du Travail. Il y a là 5 bureaux à passer!! Le certificat de domicile doit être rempli par la concierge de l'immeuble où nous habitons et dament contresigné par le commissariat de police de B... Comme la concierge n'avait pas sa signature déposée, il fallut encore attendre l'autorisation de la propriétaire. Retour à la mairie où... enfin, après encore une heure d'attente, nous obtenons le dit certificat. La serviette bien remplie de toutes ces papiers, nous nous dirigeons vers la capitale où l'on nous réclame, en plus, le récépissé d'im-

matriculation. Heureusement que nous avons été prévoyants. Nous faisons la file devant un guichet pendant 1 1/2 h.; nous passons au bureau principal pour remplir les dernières formalités qui ne durent pas moins d'une heure. Après avoir payé notre droit de séjour, nous entrons en possession d'un récépissé qui doit être présenté un mois plus tard, et, seulement alors, on nous délivrera la vraie carte.

Pour invraisemblable que puisse paraître ce récit, il n'en est pas moins vrai et je préfère ne pas discuter le manque de courtoisie rencontré auprès du personnel des bureaux.

Il n'est certes pas engageant de venir en France et on ne saurait trop encourager notre belle jeunesse de rester dans notre pays, notre Suisse hospitalière! B. G.

CAUSERIE

Quel bagage de connaissances les carrières commerciales exigent-elles?

Il n'existe pas de carrière commerciale proprement dite. Ce que l'on entend par là, c'est en réalité l'ensemble des professions auxquelles se consacrent les employés de commerce et de bureau. Il y règne donc une grande diversité dont les inconvénients sont particulièrement manifestes dès que l'employé est en quête d'un nouvel emploi.

Plus la formation professionnelle d'un employé de commerce sera sérieuse et étendue, plus il lui sera facile de s'adapter à toutes ces diversités, de se procurer un nouvel emploi et d'obtenir de l'avancement dans sa profession.

On objectera peut-être qu'il existe beaucoup d'emplois subalternes dans les bureaux commerciaux et industriels, dans les banques, les compagnies d'assurances, les administrations et les entreprises de transports, de telle sorte que l'employé moins doué, lui aussi, y trouvera un avenir modeste, il est vrai, mais assuré.

Cette conception a donné naissance à l'opinion, pour ainsi dire générale, que tout jeune homme, ou toute jeune fille, est apte à trouver un emploi dans les professions commerciales, encore qu'il n'ait pas dans son bagage le « bâton de maréchal » devant lui permettre d'accéder aux postes de fondé de pouvoirs ou de directeur.

Pour être générale, cette opinion n'en est pas moins erronée. Certes, les travaux simples doivent être effectués et leur nombre augmente même de nos jours par le fait des méthodes modernes de division du travail dans le commerce et l'industrie. Cependant, celui qui, à l'âge de 15 ans révolus, ayant fréquenté l'école secondaire 3 ans durant, embrasse une profession commerciale, ne doit pas se destiner uniquement à ces travaux subalternes, modestement rétribués.

Celui-là seul qui visera plus haut, trouvera son avenir dans les carrières commerciales et, celui-là seul aura des chances sérieuses de ne pas demeurer confiné indéfiniment dans les catégories d'employés se trouvant au dernier degré de la hiérarchie et dont les conditions de salaire ne diffèrent en rien de celles du prolétariat.

Seul le jeune homme énergique, qui dès le début prend la résolution bien déterminée de vouloir dépasser le niveau des emplois inférieurs doit, dans les circonstances actuelles, se diriger vers les carrières commerciales. Au surplus, le futur commerçant doit posséder de multiples facultés intellectuelles, telle que la facilité d'élocution et de rédaction, le sens pratique dans l'accomplissement des tâches confiées, la mémoire des chiffres et des noms; il doit posséder aussi un jugement personnel, du talent d'organisation, être doué de la faculté de concentration et d'adaptation, avoir l'amour de l'ordre, le sentiment de l'exactitude, un esprit d'initiative sans cesse en éveil.

On le voit, plus que beaucoup d'autres, les professions commerciales exigent non seulement des connaissances, mais aussi et surtout des aptitudes et qualités naturelles déterminées. C'est dire que les bons certificats scolaires sont loin d'être suffisants.

Il va de soi que toutes ces qualités ne se trouvent pas réunies au même degré chez l'individu. C'est à peine si quelques-unes sont manifestes chez le jeune homme qui vient de quitter l'école. Il appartient au conseiller d'orientation professionnelle expérimenté de découvrir leur présence ou leur non-existence.

Si l'on peut, en conséquence, demander à l'apprenti de commerce possède tous les dons précités, il est toutefois indispensable que les qualités maîtrisées assurent l'avenir du commerçant caractérisent le jeune homme ou la jeune fille qui veut embrasser cette carrière. Toute appréciation superficielle des exigences des professions commerciales, dans lesquelles sévit d'ailleurs un chômage intense, se retournera tôt ou tard contre son auteur.

(Du journal: Artisan et Commerçant)

Joies et orgueils de l'artisan.

De nos jours, presque chaque enfant sait — et cela n'est pas dommage — que l'artisan n'est pas couché sur des roses, comme il avait la réputation de l'être dans le « bon vieux temps ». La politique de la gauche lui fait des misères; les tendances du communisme, du monopolisme et de l'étatisme lui font des embarras. Ce n'est pas tout; à sa droite s'ébattent des groupes qui, de par leur nature, devraient être les soutiens de la classe moyenne: la grosse industrie et l'agriculture avec ses coopératives aux nombreuses ramifications.

Il faut déplorer que le corps des artisans se montre souvent indifférent à l'égard de ces phénomènes. Rendus grognons, bon nombre d'artisans prennent tout en apathie. L'indépendance est ébréchée, le cachet personnel est affaibli et dans les milieux étrangers à la classe moyenne, on parle sans façon de l'esprit boutiquier de l'artisanat. N'y a-t-il pas là une petite part de vérité? — Soyons francs! Les jeunes artisans n'ont plus plaisir à leur métier. Il leur manque le feu sacré.

La guerre et la crise ont créé jusque dans la classe moyenne un nouvel état d'esprit; on juge autrement le travail, on ne lui donne plus la signification qui lui revient. D'aucuns prétendent déjà que le travail est une plaie; ils le ridiculisent.

Au milieu des dangers qui le menacent de tous côtés, l'artisan a suffisamment de raisons

à la maison de la reine, ni, en aucune façon au cercle de la cour. Mais le ton passionné de sa voix dénonçait, indéniablement, un profond amour pour l'homme qu'elle était venue chercher là, dans la nuit... Et Everingham frémissait à la pensée que la confiance de cette malheureuse exaltée pouvait compromettre Vessex, de quelque façon, en présence de son plus mortel ennemi.

Par bonheur, la jeune fille ne semblait pas disposée à la confiance.

— Voulez-vous me conduire vers lui, répéta-t-elle. Oui ou non.

— J'essayerai, répondit Son Excellence, mais pas maintenant, pas tout de suite. Sa Grâce est avec la reine... Vous êtes trop sérieuse, j'en suis sûr, pour vouloir l'importuner ou lui causer une peine... ne voulez-vous pas, en attendant, vous confier à moi?... si je promets que vous le verrez plus tard?

— Je n'ai aucune raison pour me confier à vous, pas plus qu'à tout autre, répondit-elle, et si vous ne voulez pas me conduire vers lui, je trouverai mon chemin toute seule.

— Ceci est trop d'indépendance, mon enfant, si je dois vous conduire auprès du duc de Vessex, je dois au moins savoir qui vous êtes.

— On m'appelle Mirrab.

Ce nom éveilla toute la curiosité d'Everingham, en lui rappelant sa visite chez la sorcière avec don Miguel. Rapidement, il ramassa la lanterne du veilleur demeurée

pour rester fort et conserver l'orgueil de son travail. Pour cela, il faut qu'en dépit de toutes les contrariétés, il garde une foi profonde en la juste cause de l'artisanat; il faut qu'il sache apprécier la liberté individuelle dont il jouit dans l'exercice de sa profession. A ce prix-là, le succès et la prospérité ne sauront pas lui échapper.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 21 mars 1927. — Le Conseil d'Etat, prenant acte du fait que le Grand Conseil, dans sa séance extraordinaire du 19 mars courant, a validé l'élection de M. Jules Boyet comme Conseiller d'Etat et a assermenté l'élu, procède suivant l'usage établi en pareil cas, à une nouvelle répartition des Directions administratives. Les modifications intervenues sont les suivantes:

La Direction vacante de l'Instruction publique est attribuée à M. Ernest Perrier, actuellement Directeur de la Justice, des Cultes, des Communes et Paroisses.

M. Bernard Weck, Directeur de la Police et de la Santé publique, passe à la Direction de la Justice, des Cultes, des Communes et Paroisses.

M. Jules Boyet assume la gestion de la Direction de la Police et de la Santé publique.

Les autres membres du Conseil d'Etat gardent leur portefeuille respectif.

Le Conseil appelle le nouveau Directeur de l'Instruction publique, M. Ernest Perrier, aux fonctions de membre du Conseil d'Administration des entreprises électriques fribourgeoises, en remplacement de M. Georges Python, décedé.

Tir cantonal fribourgeois. Romont, 28 mai-6 juin 1927.

APPEL

C'est à Romont qu'incombe la charge d'organiser le prochain tir cantonal, qui aura lieu du 28 mai au 6 juin. Bien que fière de recevoir dans ses murs la belle phalange des tireurs du pays, notre cité est cependant consciente des responsabilités qu'elle assume. Les aléas d'une entreprise de cette envergure, organisée en pleine crise agricole, n'échapperont à personne.

Cependant, Romont, qui conserve avec un soin si jaloux ses traditions de ville hospitalière, ne voudrait pas voir déchoir ce titre. L'accueil bienveillant et sympathique que les gymnastes ont reçu l'année dernière à l'occasion de la fête cantonale, nous voudrions pouvoir le renouveler sans faiblesse à nos amis tireurs, dont le sport est vraiment national. Nous croyons que tous ceux qui nous ont vaillamment secondés l'année dernière nous prêteront à nouveau leur précieuse et généreuse collaboration.

Encourager et favoriser nos tireurs, c'est faire œuvre utile et patriotique. Aussi, votre participation financière nous serait-elle une aide particulièrement appréciée, afin de permettre à notre comité de pouvoir doter le pavillon des prix de récompenses qui, à elles seules, feront l'objet de réclame. Nous comptons sur votre généreuse collaboration, vous aurez ainsi contribué à raffermir le bon renom de Romont, en même temps que vous aurez travaillé pour le bien de notre chère patrie. Les dons en nature ou en espèces peuvent être adressés en tout temps, au Comité des prix où à son président, M. Delabays, député, à Romont.

Dans cet espoir, nous vous prions d'agréer, Tit., avec nos vifs remerciements, l'expression de nos salutations patriotiques.

- Au nom du Comité des prix: Le secrétaire: J. STUBY. Le président: E. DELABAYS. Au nom du Comité d'organisation: Le Secrétaire: L. FASEL. Le président: L. SAVOY, notaire.

là, sur le sol à côté d'eux, et en projeta la lueur sur la prisonnière.

C'était bien Mirrab, la nécromancienne! Cette fille vulgaire à qui la nature, par le plus singulier des caprices, avait donné la belle tête fine, les traits charmants et la radieuse et opulente chevelure dorée de lady Ursula Glynde.

La ressemblance se bornait à la tête, car par ailleurs, Mirrab avec ses attaches vulgaires, ses formes massives et toute son apparence de fille de cuisine, n'avait plus aucun rapport avec celle dont elle reproduisait si fidèlement les traits.

Everingham se sentait envahi d'un indéfinissable malaise; il aurait donné tout au monde pour avoir réprimé sa curiosité et que l'Espagnol n'eût pas connaissance de cette dangereuse ressemblance. Qui pouvait savoir quel parti en tirerait cet allié sans scrupule, pétri d'artifices et de ruses, avec lequel le jeune homme regrettait, de plus en plus, d'avoir fait une sorte d'alliance?

Déjà le duc de Moreno avait fait son plan. Il commençait à délier les mains de la prisonnière, l'engageant à remettre son voile.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

L'Echeveau Embrouillé

PAR 30

La Baroness ORCZY adapté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERS

— Mon ami, intervint la voix suave de Son Excellence, votre zèle est, peut-être, un peu excessif... Si cette enfant a vraiment affaire avec le duc de Vessex, Sa Grâce peut désirer que vous usiez d'un peu plus de discrétion.

— Vous désirez parler à Sa Grâce, mon enfant, ajouta-t-il, en s'adressant à la jeune femme, avec cette bienveillance qui ne manquait jamais de lui gagner la confiance au premier abord. Le connaissez-vous?

La jeune fille s'était tournée vers le nouveau venu qu'elle voyait mal dans la nuit. — Qui êtes-vous? interrogea-t-elle avec une évidente défiance.

— Qu'importe! répondit-il avec bonté, je pense qu'étant seule, et peut-être effrayée, vous serez heureuse de quelque aide.

— Votre Excellence! murmura la garde qui ne connaissait que sa consigne.

— Silence, mon ami, je désire interroger seul cette jeune fille.

Le digne homme n'avait qu'à obéir, il s'éloigna grommelant...

— Maintenant, enfant, n'ayez pas peur, fit-il de plus en plus bienveillant. Dites-moi,

stater la parfaite

au cours de l'après-midi, à la fleur de l'usage et mère de famille population bulloise prise d'apprendre, ce Mme Laure Peyraud. Fernand Peyraud, tité, à La Tour-de-

ÈRE

treusement, la mort nuit, à la fleur de l'usage et mère de famille population bulloise prise d'apprendre, ce Mme Laure Peyraud. Fernand Peyraud, tité, à La Tour-de-

ubi une assez longue année, rien, quel, ne laissait supposer la douleur des se et nous y com-

intes par ce deuil, spectaculaires condo-

n long cortège de connaissances accompagnée mortelle de M. Ju-a dernière demeure. ent, aucune couronne bre, mais les nom-pathique qui, de près de s'affirmer dans n'étaient-ils pas le e plus beau monu- e apporter à la mé-

, à la nouvelle de ndément sympathiques et faciles que de la discussion, au ilait sur la carrière ur, la grâce du can-incipes que chacun erroud.

la carrière de cet pense du juste et protecteur sur ceux s, dont M. Perroud donnèrent à l'église douce et consolante. Sur la tombe d'un moreaux, exécutés ent précise de M. Ra-rofonde impression rmes perlèrent aux on dans le suprême

apprenons que des avec explosifs desti-tieu le 31 mars, à 14 la Perreyre, Bulle. ». us doute un nom-les progrès réalisés concludants et inté-surtout.

RAUD et ses enfants

N, à Bulle; Louis REICHLÉN-MA-

le DÉGLISE-REICH-

HLEN, à Bulle; BISE-REICHLÉN et

ard GLASSON-REICH-

d PASQUIER-REICH-

o; Augusto PEYRAUD, à

ymond PEYRAUD et

er PEYRAUD et leur

reel TRUFFAT-PEY-

; CAILLER-PEYRAUD

bert COLLAUD-PEY-

Mosson; bert RIME-PEYRAUD

de Pierre GLASSON, à

arentes et alliées ont

ire part de la perte ir-

faire en la personne de

re Peyraud

HLEN

ement, à Bulle, munie

le vendredi 25 mars

ou, à Bulle, le lundi 28

Moderne.

elle!

ltre de faire-part.

Chambres fédérales.

La session de printemps s'est ouverte lundi au Conseil national par l'éloge de deux membres décédés, MM. Naine et Hofmann, dont M. Maillefer, président, rappelle les mérites. M. Berger (Fontainemelon) remplace M. Naine et M. Eymann (Frauenfeld) occupe le siège du second, enfin M. Celio revient au Conseil à la place de M. Tarchini devenu conseiller d'Etat au Tessin.

Le Conseil adopte tout d'abord le crédit de fr. 748.000 demandé pour l'aménagement du Tribunal fédéral et aborde ensuite la question du blé. MM. Meyer (Zurich) et Pazan (Vaud) exposent le point de vue de la commission: maintien du monopole pendant une année, alors que les mesures pour la protection de l'agriculture sont étendues à deux ans. La commission est d'avis que des autorisations d'importation du blé ne devraient être accordées que pendant la période de liquidation du monopole. Une interpellation Balmer propose de nommer sans retard la commission chargée d'examiner les divers projets pour le nouveau régime du blé.

Poursuivant ses débats sur le blé, le Conseil a entendu, mardi, plusieurs députés exprimer leur avis sur le régime provisoire. M. Freiburghaus avait déjà apporté l'adhésion du groupe agricole, dans la séance, M. Reinhart l'a accepté pour le groupe socialiste et a demandé qu'on liquide promptement l'initiative! De son côté, M. von Moos s'est félicité de voir les populations montagnardes bénéficier d'un traitement particulier. Après quoi M. Duft a déclaré que le projet constitue un compromis acceptable pour assurer la continuité des mesures en faveur de l'agriculture, mais il faut mettre sur pied rapidement une solution sans monopole: elle est possible avec de la bonne volonté.

MM. Logoz et de Meuron ont ensuite critiqué la base constitutionnelle du projet; à leur avis, les Chambres n'ont pas le pouvoir de maintenir le monopole qui doit être simplement prolongé sur la base des pleins pouvoirs du Conseil fédéral. M. de Meuron a ajouté qu'il fallait maintenant conclure une trêve et rechercher dans un esprit de collaboration une solution sans monopole, M. Graber, a reconnu qu'on pouvait avoir des scrupules au sujet de la légalité de cette mesure, mais il existe un état de nécessité...

On a entendu encore MM. Brugger et Streuli; ce dernier s'est efforcé de montrer que les Chambres pouvaient exercer les pleins pouvoirs donnés au gouvernement, tel n'a pas été l'avis de M. Welti qui approuve la thèse de M. Logoz ainsi que M. Hunziker.

M. Schulthess a rappelé dans la suite que le but de la motion Duft était de supprimer les pleins pouvoirs et de remettre aux Chambres la question du blé; du reste, l'affaire n'a pas une grande importance pratique puisque tout le monde est d'accord pour maintenir le régime provisoire.

L'entrée en matière n'est pas combattue: après quelques mots de M. Pitteloud en faveur des régions alpestres, l'arrêté est voté.

En fin de séance, M. Gabathuler a développé une motion pour demander au Conseil fédéral de présenter un rapport sur l'initiative avant la fin de l'année. Cette motion a été acceptée par le Conseil fédéral et la Chambre.

Le Conseil des Etats a adopté, mardi, le Code pénal militaire; il ne subsiste que cinq divergences. Il a approuvé ensuite le traité d'extradition avec l'Uruguay et s'est occupé du postulat Zimmerli, concernant les cinématographes. Le Conseil a pris acte du rapport présenté par le Conseil fédéral.

Le Conseil national a abordé, mercredi, l'examen de la loi sur la tuberculose qu'ont rapporté le Dr. Welti et M. Lachenal. Cette loi coordonne les efforts faits pour combattre le fléau et apporte une aide intéressante aux cantons et organisations privées. Actuellement 7000 personnes meurent chaque année de la tuberculose; aussi convient-il de rendre la lutte contre cette maladie plus efficace et rationnelle. La loi imposera la déclaration obligatoire du malade et prévoit l'organisation de mesures préventives et éducatives. Son application coûtera 4 millions par an.

M. Walter a insisté pour que l'on se montre très strict au sujet de la déclaration obligatoire; en revanche, M. Chuard a trouvé qu'il fallait être prudent et limiter au minimum les mesures de correction de façon à éviter de l'opposition. Dans la suite, MM. Killer et Blaser ont montré l'importance que les logements ont dans la lutte contre la tuberculose; de leur côté MM. Hoppeler et Bringolf se sont montrés sceptiques quant aux effets de la loi; il faut combattre en premier lieu l'alcoolisme.

L'entrée en matière est votée: à l'article 2, la Chambre, se ralliant au Conseil des Etats, se prononce en faveur de la déclaration obligatoire qu'il convient de limiter aux personnes dont la maladie constitue un danger public.

Le Conseil des Etats a liquidé les divergences secondaires du statut des fonctionnaires; il n'a pas encore abordé la question des traitements. La fin de la séance a été consacrée à la réorganisation du contrôle des finances.

La vie économique.

Broc, mouvement coopératif. — Samedi soir dernier, la Société coopérative de Consommation de Broc a eu son assemblée annuelle dans la grande salle de l'Hôtel de la Gruie. Le rapport de gestion du Conseil d'administration et les comptes ont permis de constater l'excellente marche de cette société qui joue un rôle important dans la vie économique de notre village. Malgré des amortissements importants, il a été possible de distribuer une ristourne appréciable bienvenue dans les foyers et même, comme ces années dernières, de réserver une part en faveur des déshérités.

L'assemblée renouela sa confiance au Conseil sortant de charge qui par une administration prudente est une des causes de la bonne marche de la société. La partie administrative fut suivie d'une causerie de M. Perret, président de la Fédération II et de l'importante société de Neuchâtel. Cet orateur éloquent et documenté exposa à ses auditeurs les droits et les devoirs des coopérateurs, montrant que les coopératives sont un excellent régulateur des prix, d'une utilité incontestable et un moyen efficace pour le rapprochement des différentes classes de population. La séance fut clôturée par un film documentaire, intéressant, sur la fabrication des conserves de Leuzbourg et deux films comiques.

Les nombreux participants à cette assemblée rentrèrent chez eux contents de leur soirée, persuadés que leur « Coop » est en de bonnes mains et que c'est leur devoir de montrer toute leur confiance en ceux qui la dirigent en étant des coopérateurs dévoués et fidèles, travaillant activement au développement de leur société. *Un coopérateur.*

ÉCHOS ET NOUVELLES

La ruée vers l'or. — Nous avons signalé la récente ruée des chercheurs d'or en Afrique du Sud. On téléphone de Johannesburg, à ce sujet:

« Un jeune mendiant, si pauvre, si dépourvu que le jour même du rush il n'avait pu s'acheter à manger, a gagné pour ses six jours, neuf mille dollars; il deviendra plus que millionnaire avant l'épuisement de son terrain.

Un autre concessionnaire a extrait en deux heures, cent cinquante carats de diamants.

Le total des premiers travaux d'extraction est de quatre cents carats, dans lesquels figurent quarante carats pour un diamant blanc d'une pureté parfaite.

L'âge du mariage. — Le *Journal d'hygiène de New-York* vient de fixer l'âge idéal du mariage: 29 ans pour un homme, 24 ans pour une femme.

Avant ces âges, dit le journal, l'on manque de l'expérience nécessaire pour fonder une famille. S'ils les dépassent, ni l'homme ni la femme ne peuvent plus se faire aux difficultés de la vie de ménage. Mais ces limites d'âge sont-elles aussi valables pour l'ancien continent?

Les dames, toujours amateurs de la mode du jour, trouveront le

JOLI CHAPEAU

au Salon de Madame Jeanne GLASSON au 2^e étage de la maison Pinaton, à BULLE. C'est bien au 2^{me} étage.

Toutes les annonces doivent être remises à

PUBLICITAS S. A. BULLE

rue de Bouleyres (Cercle Catholique, au 1^{er}).

Examen de la vue

et conseils gratuits

par **Emile Treuthardt**, opticien-spécialiste, 30 années de pratique, se met à la disposition des personnes qui désirent des lunettes et pince-nez modernes munis de verres irréprochables.

SPÉCIALITÉ: Exécution intégrale des ordonnances médicales. Verres combinés pour astigmatisme, hypermétropie, myopie, trabisme, doubl. foyers invisibles. Montures spéciales pour enfants, pour les sports, la chasse et le tir:

Reçoit à:

Vaulruz: 31 mars, de 10 à 11 h. 30, Aub. Croix-Verte.

Bulle: 31 mars, de 13 à 16 h., Hôtel de l'Union.

Broc: 31 mars, de 17 à 19 h., Hôtel de Ville.

Gruyères: 1^{er} avril, de 9 à 11 heures, Hôtel de Ville.

Charmey: 1^{er} avril, de 13 à 16 h., Hôtel Maréch. Ferrant.

Cerniat: 1^{er} avril, de 17 à 18 heures, Hôtel de la Berre.

Monthovon: 2 avril, de 9 à 11 h., Hôtel de Jaman.

Neirivue: 2 avril, de 12 à 14 heures, Aub. Lion-d'Or.

Grandvillard: 2 avril, de 15 à 17 h., Hôtel Vanil-Noir.

Emile Treuthardt, opticien

Lausanne, Rue de Bourg, 28.

— Tél. 45-49 —

LES
**CHAUSSURES
MODERNES S. A.
BULLE**

Préparent leur vente
d'Ouverture de Saison

Réservez vos achats
pour
samedi 26 mars.

Les Grands Magasins
Bonnard & C^{ie} S. A.
à Lausanne

avisent leur honorable clientèle que les collections complètes des

**Nouveautés
de la Saison**

sont dès ce jour à sa disposition chez:

Mme Vve E. BARRAS, négociante
— BULLE —

Toujours les dernières nouveautés dans les **Tissus**,
les **Confections**, la **Mode** et la **Lingerie**.

Les meilleures qualités aux meilleurs prix.

Envois à choix. Catalogue illustré franco.

“ **MODES** ”

Madame Jeanne GLASSON

Toujours au 2^{me} étage de la maison Pinaton

vient de recevoir un joli choix de

Chapeaux de Printemps

Satin, Rubans, etc.

CHAPEAUX DE DEUIL

PRIX MODÉRÉS — TRANSFORMATIONS

L'Imprimerie de la Gruyère
exécute promptement et soigneusement
à prix modérés
tous travaux d'impression.

Au Bulle-Romont. — A la suite de diverses interventions, l'horaire 1927-1928 a été modifié sur la ligne du B.-R., de la façon suivante :

Etablissement de la correspondance entre le train direct 4 et le train 1265, Romont-Bulle en retardant ce dernier train dont le départ de Romont est fixé à 8 h. 42 et son arrivée à Bulle à 9 h. 20.

Le départ des trains 4262 et 1262 pour Romont est quelque peu retardé. Il est fixé à 7 h. 23 pour le 4262 et à 7 h. 38 pour le 1262.

Le train 1272 Bulle-Romont est modifié comme suit : Bulle départ 17 h. 58. Romont arrivée 18 h. 33. Les trains 514 Berne-Lausanne et 1225 Lausanne-Berne relèveront la correspondance du train 1272 Bulle-Romont.

Conférence agricole. — Le dimanche 27 mars, à 2 heures 30, de l'après-midi, à l'auberge de Vuippens, conférence de M. G. Duccoterd, ingénieur-agronome, sur l'agriculture fribourgeoise, après la baisse du prix du lait et le rejet du monopole d'importation du blé.

Les Misérables. — C'est cette semaine que le public aura la satisfaction de voir l'épilogue de l'œuvre qui l'a tant passionné. Chacun a pu se rendre compte que si la première partie contenait des scènes poignantes, la seconde en contenait qui émouvaient jusqu'aux larmes. Le dernier épisode à son tour tient en réserve des tableaux d'une puissance

d'émotion incomparable, surpassant encore ce que l'on a déjà vu. C'est assez dire les révélations artistiques qui attendent cette semaine les spectateurs du Cinéma LUX.

Les « Cigales » sur la scène. — Le Club mandoliniste « Les Cigales » invite ses amis à assister au concert qu'il offrira au public le 27 mars, à 8 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville. On sait assez avec quel soin cette gentille association prépare ses programmes pour ne pas douter de la valeur du concert auquel on nous convie. Le caractère des productions des « Cigales » est suffisamment original et nouveau pour que même les habitués des concerts y trouvent de réelles jouissances.

Le programme comprend douze morceaux, dont quelques-uns d'auteurs bien connus.

Les amis de la mandoline et de la guitare n'oublieront point la date et s'en iront avec plaisir reposer leurs membres fatigués de la promenade dominicale tout en se procurant quelques instants de charmant loisir.

Au marché. — Le marché d'hier a été très fréquenté. Les paysans profitent du temps idéal pour venir en ville procéder aux achats de saison et se payer quelques distractions bien permises avant les durs travaux de l'été.

Les porcelets étaient en grand nombre et leur prix, élevé encore, semble avoir plutôt une tendance à la baisse. Peut être n'est-ce

là que le fait de l'abondance des sujets sur la place. Les œufs vont fr. 1.40 à 1.50 la douzaine.

Statistique :
50 veaux, à fr. 1.30-1.75 le kg ; 5 chèvres, à fr. 45-60 ; 2 porcs gras, à fr. 2.30 ; 187 porcelets, à fr. 90-120 la paire.

Dernière Heure

Près de Lugano mercredi, alors qu'elle brûlait des herbes sèches, une femme de 72 ans, Carolina Tona, a été carbonisée, ses vêtements ayant pris feu.

A Schaffhouse, un père de famille, pour épouvanter sa femme, prit sa fillette, âgée de 3 ans, et la maintint au-dessus d'une fenêtre. Soudain, la petite lui échappa et vint s'écraser sur la chaussée où elle fut relevée avec de graves blessures qui nécessiteront son transfert immédiat à l'hôpital où l'on espère toutefois la sauver.

A Bâle, on a trouvé morte dans sa cuisine une femme habitant la Realpstrasse. Elle avait été asphyxiée par des émanations de gaz. Toutes les tentatives faites pour la ramener à la vie ont été vaines.



Les employés et ouvriers de la **Sclerie Nestlé à La Tour-de-Trême** ont le regret de faire part du décès de

Madame Laure PEYRAUD

épouse de leur Directeur.

L'ensevelissement aura lieu **lundi 28 courant, à 10 heures.**

A VENDRE

à Bulle, **une maison d'habitation** de bon rapport, comprenant 5 logements av. dépendances et jardin. Prix très avantageux.

Même adresse, **à louer** pour le 15 avril, **appartement** deux chambres, cuisine et dépendances, jardin.

S'adresser à **L. Barras**, huissier, Bulle.

PHARMACIE D'OFFICE
DIMANCHE 27 MARS
Pharmacie RIME

Editeur responsable : **Alph. Glasson, Bulle.**

Cinéma Lux
Vend. et Sam. à 8 h. 15 - Dimanche à 3 h. et 8 h. 15 préc.
Pathé-Revue, documentaire.
Fin du grand film français
Les Misérables
de Victor Hugo.
3^{me} et dernier chapitre : **Marius.**
Location à la caisse vendredi dès 3 heures.
Dimanche prochain : **GRIBICHE**

Grande Salle de l'**HOTEL DE VILLE**
DIMANCHE 27 MARS, à 8 h. 30.
CONCERT
donné par
« Les Cigales » club mandoliniste de Bulle
Beau Programme musical.
PRIX des PLACES : Réservés fr. 1.65 ; Premières fr. 1.10.
On peut réserver ses places au Café de l'Hôtel de Ville.

Pour menuisier ou marchand de meubles
A vendre :
1 automobile, voiture de livraison, avec grand pont, capacité 800 kg., électricité et démarreur, ainsi que carrosserie de six places rembourrée en cuir, excellente grimpeuse. Comme paiement, on accepterait des meubles neufs. Prix : Fr. 3.000.—
E. MOSER, 93, Schwarzhofstr., BERNE.
Téléphone Bw. 23.81.

Mmes Isch-Becholey, modes
Retour de Paris
Exposition des modèles
du 28 au 30 mars
CHAPEAUX printemps et été
à des prix modérés.
Grand'Rue P. 20.061 F.
SUCCESEUR WALDMEYER
-- BULLE --

Poudre MAYOR
puissant **anti-épidémique** tonique et dépuratif, préventif contre la **FIÈVRE APTEUSE**
Envoi franco : le paquet, 3 fr. ; par 6 paquets, fr. 2.90 ; par 12 paquets, fr. 2.80. **A. DELSLE & Cie, LAUSANNE.**
En vente dans toutes pharmacies et bonnes drogueries. P.107631

E. GREINER, 2, R. des Pâquis, GENÈVE
YEUX ARTIFICIELS
Fabrication et adaptation d'après nature sur place :
A FRIBOURG :
Hôtel de **ROME, 28 et 29 MARS**
(Retenez les dates).

Mordant Buffle
les planchers de sapin brillant
— comme les parquets —
Le Mordant **„Buffle“**, encaustique pr planchers de sapin, rend ceux-ci pareils à des parquets. Le bois devient d'une belle couleur, il brille à l'égal d'un parquet. Exiger le véritable Mordant **„Buffle“** dont la boîte porte l'étiquette avec le **„Buffle“**. Se vend dans les drogueries, épiceries et quincailleries.

PLACE
Comerce de la ville cherche **une fille de magasin.**
Références exigées.
Ecrire à **Publicitas, Bulle,** sous P. 653 B.

ON DEMANDE
jeune homme
bien élevé et de bonne volonté, pour le commerce et la maison. Occasion d'apprendre l'allemand. Adresser offres avec détails et si possible photo, sous chiffres X 2364 Lz, à **Publicitas, Lucerne.**

Armailli
cherche place pour la saison.
S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 7170 B.

CHAUSSURES AVANTAGEUSES
POUR LA COMMUNION
Belle bottine cuir ciré, 26-29, 30 35 p. fillettes et garçons 9. —, 11. —
Bottine derby, en box noir, solide, hygiénique . . . 14. —, 16. —
CHAUSSURES MODERNES S. A.
Place du Tilleul — BULLE

- MOTO -
PARFAIT ÉTAT
4 HP. supersport. dernier modèle, 25. **A VENDRE** à des conditions très avantageuses, cause départ. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 7173 B.

A VENDRE
une grande quantité de **foin.**
S'adres. chez **Dumas, Belle-Croix, Romont.**
On demande un bon **domestique de campagne**
A la même adresse, **à vendre une jeune truie** portante pour mal.
S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 645 B.

La Caravane „Ford“
composée de **10 nouveaux modèles différents** en voitures de luxe, camions, fourgons, tracteurs
sera à BULLE (Grand'Rue)
le lundi matin, 28 Mars
et vous apportera la solution de vos problèmes de transports.
Démonstrations gratuites, demandez les conditions pour l'échange de votre ancienne voiture « Ford » contre une voiture du modèle perfectionné.
DALER Frères, agents généraux, FRIBOURG
Téléphone 650. P 20.022 F

Cailles
Chocolat au lait
Plusieurs décilitres de bon lait dans une tablette de 100 gr. à 60 ct.

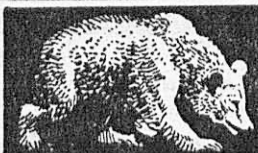
La Soude à Blanchir
Jeenco
simplifie le lavage

LITS D'ENFANTS
Nouveaux modèles et toutes fournitures pour l'intérieur.
A. Widmer-Blain,
Ameublements,
-- BULLE --

Location de terrains
La Commune de Bulle met en location, par voie de soumission, **diverses parcelles de terrains.**
Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions de location et déposer leur soumission, au bureau technique de la ville, jusqu'au **lundi 28 mars 1927, à 6 heures du soir.**
Bulle, le 24 mars 1927.
Le Service technique.



uyère
ement
ssion.



LA GRANDE LESSIVE — DONC POUR TREMPER ET CUIRE

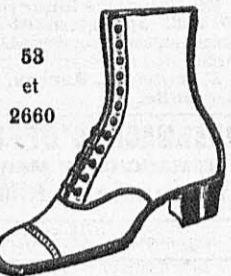
VIGOR

Nous expédions franco contre remboursement

332
et
1429



Souliers pour enfants
331 en cuir ciré, doublés toile, non ferrés, ocellés
332 le même avec crochets, pour garçons N° 26/29 frs. 8.50 N° 30/35 „ 10.—
1429 en box-vachette, forme Derby, élégants N° 26/29 frs. 11.50 N° 30/35 „ 13.50



58
et
2660

Bottines à lacets pour dames
53 cuir ciré hautes, garnies, non ferrées N° 36/43 frs. 13.50
2660 en box-vachette, élégantes, valant son prix N° 36/42 frs. 16.50
2680 le même en forme Derby, bouts box, sol. N° 36/42 frs. 17.—



4770

Souliers de Dimanche pour Messieurs
124 à lacets, cuir ciré, forme large, non cloués N° 39/48 frs. 16.—
4770 en box-vachette, forme Derby, garnis moderne N° 39/48 frs. 17.—



472

Souliers militaires
1400 — cuir ciré, sans doublure, ferrés et solides N° 39/48 frs. 16.—
72 en cuir ciré, 1^{ère} qualité, fortes, dernier modèle fédéral N° 39/48 frs. 19.—



96

Souliers à brides p. dames
97 chevreau imit. garnis, belle forme, modernes N° 36/42 frs. 15.—
96 en boxcalf, nouvelle forme pointue, élégante N° 36/42 frs. 14.—



89

Souliers Richelieu p. dames
89 Box-vachette, garnis, forme agréable, solides N° 36/43 frs. 14.50
89 D le même en forme Derby N° 36/43 frs. 15.50

— Demandez notre catalogue gratuit, richement illustré —
Réparations promptes et soignées.

Rod. Hirt fils, Lenzbourg

Banque Coopérative Suisse

Schweiz. Genossenschaftsbank
Frib. Freiburg

vis-à-vis de la Nouvelle place de la Gare (Bahnhofplatz).
Capital et Réserves : 8 millions.

Dépôts avec intérêts variant jusqu'à **5 %**

On traite toutes opérations.

D'autres bons titres sont acceptés en paiement.

DISCRETION! P. 20084 F.

Commerce. - Entreprise.

Jeune homme, commerçant, pouvant disposer financièrement, s'intéresserait comme employé-associé.

Ecrire : Case postale 16, BULLE.

Vente de lait.

La Société de laiterie d'ALBEUVE offre à vendre son lait, par soumission, du 1^{er} mai 1927 au 30 avril 1928.
Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez Jules Castella, président, jusqu'au 26 mars.
711 Le Secrétaire.

Vente d'un domaine par soumission.

L'hoirie d'Alfred BAPST met en vente le domaine des SCHENALETES, à LA ROCHE (Gruyère), situé à 5 minutes de la route cantonale et comprenant bâtiment neuf, 28 poses en un seul mas et 2 sciernes de 10 et 6 poses et environ 1/2 pose de bois de foyard.
Entrée en jouissance le 22 février 1928.
Les soumissions devront être déposées jusqu'au 10 mai 1927.
L'hoirie.

APICULTEURS AVICULTEURS

Pour votre matériel :
ruches, pavillons, poulaillers, clapiers
demandez prix-courant au constructeur.
Jos. JAQUET, Villarvolard (Gruyère).



Toitures Revêtements de façades Revêtements intérieurs.

Louis Sudan-Gremaud Jardinier-Horticulteur VUADENS

Arbres fruitiers, cognassiers, fraisiers, framboisiers, rosiers, graines potagères, oignons à fleurs.
Se recommande pour tous travaux arbres et jardins.

OCGASION unique.

Pneus neufs vélos, 1^{res} marques mondiales, à Fr. 5.50 et 6.50. Chambres à air, Fr. 3.25. Cycles, réparations, accessoires.

Vélos occasions. P 589 B
SAUDAN Fils, Rue Tissot, BULLE

Le soussigné avise l'honorable public de

LA TOUR-DE-TRÈME et des environs qu'il a ouvert un magasin de

CHAUSSURES

des meilleures marques, en face de la Maison de Ville.

Chaussures sur mesure. Réparations. — Prix modérés.
Emile BAPST, cordonnier.

Éprouvé depuis plus de 20 ans

Blanchissez vous-mêmes

SIGOTIN
avec COULEUR À L'EAU FROIDE

Bulle : Droguerie P. Dubas, A. et G. Barras, négts. Toffel & Castella, négts.
Romont : A. Gauthier, nég. J. Noyer, droguerie.

ON DEMANDE

pour de suite une bonne servante de campagne d'un certain âge.
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 612 B.

On demande

comme bonne d'enfants une jeune fille sérieuse connaissant la couture
Faire offres par écrit. à Publicitas Bulle, sous P. 629 B.

PORCS à L'ENGRAIS

On prendrait à garde, à Bulle, à mi-fruit, ou contre paiement pour l'engrais, un ou plusieurs pores. Engraissement rapide garanti.
S'adresser au bureau du Journal.

Plans à l'enquête.

Sont mis à l'enquête les plans de :

1.- GALLINA Dominique, pour la construction d'un garage sur sa propriété « La Viennoise », rue de Gruyères ;
2.- EICHENBERGER Edwin boulanger, à la Grand'Rue, pour l'agrandissement de son bâtiment, côté ouest, (garage et laboratoire).

Les observations ou oppositions à ces projets doivent être adressées au Secrétariat communal jusqu'au lundi 4 avril 1927, à midi.

Ville de Bulle.

On demande

provisoirement, à la campagne, une

Personne de confiance

pour faire un petit ménage et soigner un enfant de 2 ans.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 637 B.

A VENDRE

à bas prix, une marmite romaine en bon état, contenance 80 litres ; et un

POULLAILLER

pour 15 à 20 poules.
S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 639 B.

PERDU

samedi soir près de la Halte d'Epagny

un bouchon de radiateur de camion.

Prière de le rapporter chez Alfred LUTHY, Bulle.

ON PRENDRAIT

une vache en estivage

S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 7165 B.

A Louer

la 2^{me} fleurie

du Gueyrus, rière Gruyères et celle des INVUETTES rière CHARMEY.

S'adr. à Jean Wyssmuller, La Léchère, BULLE.

Demoiselle

23 ans, ayant bonne instruction et connaissant la dactylographie

demande place

dans bureau ou commerce.

Ecrire sous P. 640 B. à Publicitas, Bulle.

EXPLOSIFS

Des démonstrations publiques avec les explosifs Cheddito et Telsite auront lieu le 31 mars prochain, à 14 heures au lieu dit la PERREYRE.

Pour renseignements, s'adresser à M. Joseph DÉFOREL, débit de poudre, à BULLE.

On demande

A LOUER une

petite gîte

ou

une seconde

après les vaches pour 10 à 15 jours, pour une trentaine de génisses, pour fin mai.

S'adresser à M. Alexandre YERLI, Café Moderne, BULLE.

Oeufs à couver

de Minorques noires, à crête simple, les meilleurs pondusos, fécondation garantie.

Pittet, Vuacens, Bulle.

VIANDE de GABRI

à partir de 2 kg., à fr. 2.80 le kg., port en plus. Envoi contre rembours. jusqu'à fin avril.

Boucherie Bianchi, Gerdovio (Tessin).

Teinturerie L. Gingins, Payerne.

Teinture et nettoyage de tous vêtements et tissus.

Noirs pour deuils, rapides et soignés.

Dépôts pour la région :

BULLE : M. & M^{me} Kolly-Pasquier, Tissus ;
VAULRUZ : M. Joseph Droux, négociant ;
VUADENS : Société Coopérative de Consommation ;
SEMSALES : M. Grandjean, boulanger ;
BROC : Société Coop. de Consommation, ainsi que ses succursales.

La Bicyclette „PEUGEOT“

utilisée par la plupart des cyclistes, est celle que chacun désire posséder

Seul représentant à Bulle depuis 30 ans.



Jos. GREMAUD et Fils

Mécaniciens, BULLE

Choix magnifique pour hommes et dames.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

— REÇU —

les nouveaux modèles 1927.

Bienfaisance remarquable.

GOUDRON BURNAND

Extrait du meilleur goudron de pin de Norvège

Remède naturel par excellence

pour le traitement des Catarrhes, Rhumes récents ou anciens, Bronchites, Affections des voies respiratoires en général.

— 50 ans de succès en Suisse —

Dans toutes les Pharmacies ou chez le préparateur PHARMACIE BURNAND, LAUSANNE.

P. 10.130 L.



Goûtez le café marque „ARMAILLÉ“

Demandez-le à votre épicer.

La Salsepareille Model purifie le sang

santaire et de goût délicieux

Véritable seul en bouteilles de 5 et 9 fr. dans les pharmacies.

Franco par la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, 9, Rue du Mont-Blanc, Genève.

A BULLE : Pharmacie RIME.

NETTOYAGE DES FENÊTRES

sans peine, avec KEMAL, sans eau ni cuir nettoie la vitre la plus sale et lui donne un poli parfait.

EN VENTE CHEZ :

DESBIOLLES, droguerie, Bulle ;
DUBAS,

Dr. D. E. Strickler, chim., Kreuzlingen.